

Nommé par le gouvernement ministre d'une église dans le diocèse d'Exeter, l'évêque refusa de l'investir de cette cure. Les anglicans se divisèrent en deux partis, les uns tenant pour l'évêque et les autres pour Gorham. Celui-ci en appela au Conseil Privé, autorité suprême en Angleterre en matière de controverses religieuses. La sentence ne se fit pas attendre : le Conseil Privé déclara que chacun était libre de croire ce que bon lui semblerait sur la nature et les effets du baptême. L'évêque anglican d'Exeter dut se soumettre et laisser Gorham prendre possession de sa cure.

---